

Le mercredi 29 mars 2023, à 15h00, dans le salon d'honneur de la mairie de Gravelines, sous la présidence de M. Ringot, s'est tenue la réunion de la Commission Locale de l'Eau du SAGE du Delta de l'Aa.

Membres de la CLE présents :

- Conseil Régional des Hauts-de-France : Mme Marie LERMYTTE-BAVAY
- Représentants des collectivités territoriales du Nord sur proposition de l'association des maires du Nord :
 - M. Gérard GRONDEL, Maire de Saint-Pierre Brouck
 - M. Guy PRUVOST, adjoint au Maire de Brouckerque
 - M. Bertrand RINGOT, maire de Gravelines
 - M. Jean-Pierre LEFEBVRE, adjoint au maire de Hoymille
- Représentants des collectivités territoriales du Pas-de-Calais sur proposition de l'association des maires du Pas-de-Calais :
 - M. Bruno DEMILLY, maire de Campagne-lès-Guines
 - M. Bernard DELALIN, maire de Nielles-les-Calais
 - M. Jean-Marie LOUCHEZ, conseiller municipal d'Audruicq
 - M. Thierry ROUZE, maire de Polincove
- Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale : M. Denis MEENS
- SYMVAHEM : Jacques André DELACRE
- Chambre d'Agriculture Nord Pas-de-Calais : M. Bertrand BODDAERT
- Union des wateringues du Nord : M. Bernard CALOONE
- Fédération de pêche du Pas-de-Calais : Mme Jocelyne CADET
- Fédération des chasseurs du Nord : M. Julien LUTTUN
- France Nature Environnement Hdf : M. Michel MARIETTE
- Société « Lyonnaise des Eaux » (SUEZ) : Mme Sylvie BARBON LEROY
- Direction Régionale de l'Environnement, l'Aménagement et du Logement : M. Olivier PREVOST
- Direction Départementale des Territoires de la Mer du Nord : M. Pierre WILLERWAL
- Direction Départementale des Territoires de la Mer du PdC : M. Julien BOULANGER
- Agence de l'Eau Artois-Picardie : M. Ludovic LEMAIRE
- Grand Port Maritime de Dunkerque : M. David LEFRANC
- Conservatoire du Littoral : M. Arnaud HAGNERE

Participants non-membres de la CLE

- M. Philippe PARENT, Institution Intercommunale des Wateringues

- Mme Frédérique BARBET, Institution Intercommunale des Wateringues
- M. Vincent MAERTEN, Section de Wateringues du Nord
- M. Loïc HAVET, FDAAPPMA62
- M. Alexandre RIVENET, Chambre d'agriculture NPDC
- Mme Elisabeth FROT, Communauté de Communes du Pays de Lumbres
- M. Olivier PLANQUE, Maire d'Audruicq
- M. Thierry FOURNIER, GPMD
- M. Abdelahmar MOUBARIKI, GPMD
- M. Thomas PRUVOST, Institution Intercommunale des Wateringues

Membres de la CLE excusés

- Conseil Départemental du Nord :
 - Mme Martine ARLABOSSE
 - Mme Christine DECODTS
 - M. Paul CHRISTOPHE
- Conseil Départemental du Pas-de-Calais :
 - Mme Sophie WAROT-LEMAIRE
 - Mme Christine DUWICQUET
 - M. Alain MEQUIGNON
- Représentants des collectivités territoriales du Nord sur proposition de l'association des maires du Nord :
 - M. Patrick THEODON, Marie de Ghyvelde-les-Moères
 - M. Laurent MAZOUNI, Maire de Coudekerque-Branche
- Représentants des collectivités territoriales du Pas-de-Calais sur proposition de l'association des maires du Pas-de-Calais :
 - M. Aurélien DOMMANGET, Maire de Clerques
 - M. Jean-Paul VASSEUR, Maire de Tournehem-sur-la-Hem
- Pôle Métropolitain Côte d'Opale : M. Ludovic LOQUET
- Institution Intercommunale des Wateringues : M. Christian DELASSUS
- Chambre d'Agriculture Nord Pas-de-Calais : M. Hubert VANDERBEKEN
- DRAAF : Mme. Fabienne POIX
- Office Français de la Biodiversité : M. Paul-Emilien TOUCRY

23 présents + 13 pouvoirs = 36 membres présents ou représentés -> Quorum atteint (36)

Pièces annexes :

Présentation ppt

Feuille de route 2023

Règles de fonctionnement validées

Ordre du jour :

- Validation du compte-rendu de CLE du 1^{er} juillet 2022
- Modification des règles de fonctionnement de la CLE du Delta de l'Aa
- Présentation de la nouvelle feuille de route 2023 du SAGE,
- Point d'information sur la ressource hydrologique,
- Points d'informations sur les projets CAP 2020 et ZGI2.

Introduction :

Monsieur RINGOT remercie les participants pour le temps accordé à cette réunion de CLE. Il précise qu'il s'agit de la première réunion de l'année 2023 et que la compétence SAGE est désormais transférée à l'Institution Intercommunale des Wateringues.

Il présente ensuite l'ordre du jour qui comprend notamment la validation de nouvelles règles de fonctionnement avec l'élection d'un Vice-Président de la CLE et une composition de bureau (ex-Commission Permanente) mise à jour.

Validation du compte-rendu :

Le compte-rendu de la CLE du 1^{er} juillet 2022 a été envoyé par courrier, ainsi que par mail, lors de la première relance. Pour rappel, la réunion concernait la proposition d'une feuille de route du SAGE, la proposition de groupes thématiques, et un retour sur la réunion Inter-SAGE du 12 mai 2022.

Monsieur RINGOT demande s'il y a des remarques.

Il n'y a pas de remarque, le compte-rendu est validé.

Présentation des nouvelles règles de fonctionnement

Monsieur RINGOT présente les propositions de modification des nouvelles règles de fonctionnement. L'Institution Intercommunale des Wateringues ayant dorénavant la compétence liée à l'animation du SAGE du Delta de l'Aa, le premier changement porte sur l'adresse du siège administratif.

La seconde modification porte sur la nomination d'un Vice-Président. **Monsieur RINGOT** propose à l'assemblée la candidature de **Monsieur ROUZE** qui est acceptée à l'unanimité.

Est ensuite proposée la modification de la composition du bureau de la CLE.

Monsieur LUTTUN rappelle que la Fédération des Chasseurs du Nord était membre de l'ancienne Commission Permanente et qu'il souhaiterait à ce titre, être membre du bureau.

Monsieur MARIETTE précise qu'en tant que membre du bureau, il représente France Nature Environnement HdF.

La proposition de composition du bureau est acceptée sous réserve de prendre en compte les remarques précitées.

Monsieur RINGOT présente ensuite les modifications portant sur le fonctionnement des commissions thématiques, la dématérialisation des séances, la notion de déontologie et un article concernant le RGPD.

Monsieur PRUVOST précise que la modification liée aux commissions thématiques permet au bureau de créer ces commissions selon les besoins de la mise en œuvre et de la révision du SAGE.

L'ensemble des règles de fonctionnement sont validées à l'unanimité par les membres de la CLE.

Présentation de la feuille de route 2023 du SAGE

Monsieur PRUVOST présente la feuille de route du SAGE qui a été réadaptée après son arrivée en poste en janvier 2023. Il présente les objectifs et échéances à tenir, en lien avec les dispositions du SDAGE. Pour ce faire, il précise notamment que pour réaliser un inventaire ambitieux des Zones Humides du SAGE, l'IIW va se doter d'un chargé de projet technique.

Monsieur PREVOST tient à rappeler la philosophie dans laquelle les dispositions du SDAGE sur les ZH ont été rédigées. Il ne s'agit pas de constituer un catalogue d'enveloppes de Zones Humides à restaurer à destination des promoteurs et industriels, mais de disposer d'un inventaire qui permette de mieux les connaître.

Monsieur BODDAERT insiste sur la vigilance à apporter sur la catégorisation des Zones Humides concernant la profession agricole.

Monsieur PRUVOST précise ensuite que le SAGE devra réaliser une étude sur les volumes disponibles du territoire.

Monsieur MARIETTE suggère de prendre en compte l'évolution du biseau salé dans cette étude.

Monsieur PARENT confirme que peu d'études traitent le sujet qu'il en ressort très peu d'information.

Madame BARBET ajoute que, le SAGE souhaite réaliser cette étude en 2 temps, avec un premier lot qui traiterait de la ressource en eau sur le secteur des coteaux de Guînes, et un second qui approfondirait le sujet du biseau salé dans la plaine des wateringues.

Monsieur PRUVOST évoque ensuite la volonté de poursuivre la démarche INTER-SAGE initiée en 2022. Il est évoqué dans l'assemblée la question des relations INTER-SAGE avec l'USAN.

Point sur la ressource hydrologique

Monsieur PREVOST présente la situation hydrologique au 29 mars 2023. A ce jour, la situation est normale. Il n'y a pas de vigilance ni sur l'Audomarois, ni sur le Delta de l'Aa. Il souligne que, bien que la recharge soit dans la moyenne, les nappes sont basses du fait du fort étiage durant l'été 2022. Il souligne la gravité de la situation si les conditions de 2023 sont semblables à 2022. Sur d'autres territoires, des arrêtés de vigilance dont déjà pris.

Monsieur PARENT présente la situation des eaux superficielles sur le Delta de l'Aa. L'IIW fonctionne en faveur d'une gestion de non-gaspillage des eaux de surface. Certains ouvrages ont dès fin février, basculé sur le mode été de leur protocole de gestion, ce qui n'a jamais été fait en 25 ans.

Monsieur PRUVOST présente l'Arrêté Cadre interdépartemental relatif aux principes de vigilance et de gestion des usages de l'eau. Il précise la cohérence hydrographique entre le delta de l'Aa et le Nord-Audomarois, et le caractère interdépartemental. Un niveau intermédiaire « vigilance renforcé » est également ajouté.

Point d'information sur les projets CAP2020 et ZGI2

Monsieur PRUVOST présente les informations relatives aux projets du GPMD qui seront traités en bureau de la CLE le 7 avril 2023 pour avis.

Monsieur LEFRANC précise que la création de nouveaux watergangs et la création de noues le long des voies de circulation, permettront l'amélioration de la gestion des eaux pluviales sur le site.

Monsieur MARIETTE souligne le potentiel de colonisation des berges du bassin par la biodiversité.

Monsieur FOURNIER précise la contrainte foncière liée à l'accueil de la biodiversité sur ce site.

Monsieur LEFRANC ajoute que le budget global lié au projet CAP2020 avoisine les 400 M€, et précise les critères d'éligibilité à certaines subventions.

Conclusion

Monsieur RINGOT remercie les participants de leur présence et propose un verre de l'amitié afin de poursuivre les discussions. Il précise les dates des prochaines réunions de CLE, qui auront lieu les **13 septembre** et **6 décembre** prochains.